

## Etude de cas d'un projet d'accès à l'eau potable au Burkina Faso

Atelier animé par Carole Chemin du pS-Eau pendant la réunion du groupe de travail Eau & Assainissement de Territoires Solidaires du 10 mai 2022 à Avignon.

Les participants sont invités à s'interroger sur les questions et prérequis essentiels à la mise en œuvre d'un projet d'accès à l'eau potable à travers une étude de cas au Burkina Faso. L'idée consiste à mettre en commun les compétences des associations présentes afin de réfléchir collectivement aux points de vigilance à garder à l'esprit et échanger par la suite.

### Etude de cas Burkina Faso : L'amélioration de l'accès à l'eau potable dans trois villages de la Province du Gourma

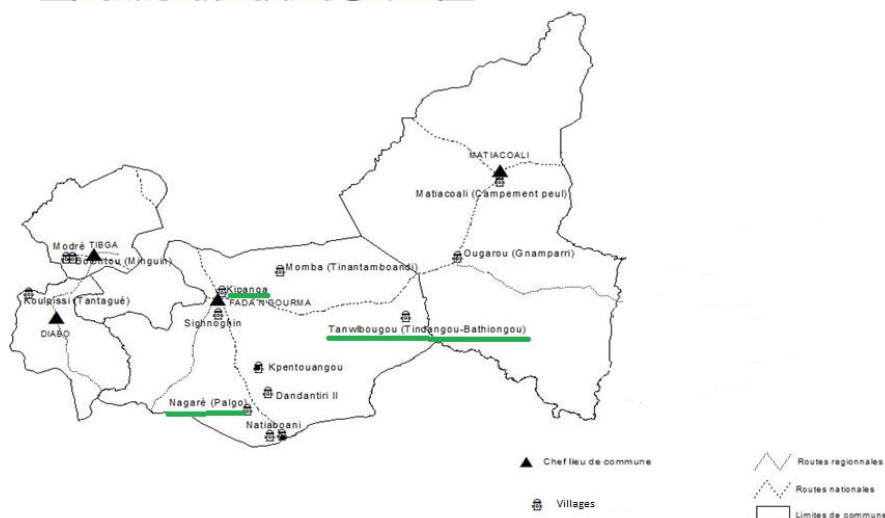


#### Localisation des villages

Région de l'Est

Provinces du Gourma

Communes de Fada N'Gourma (Burkina Faso)



| Villages identifiés | Population | Nombre de forages   |
|---------------------|------------|---------------------|
| Tindangou           | 839        | 5                   |
| Ougarou             | 500        | 2 (dont 1 en panne) |
| Palgo               | 281        | 0                   |

#### Contexte économique

Le Burkina Faso est un pays du Sahel à faible revenu, son économie repose sur l'agriculture. Plus de 40% de sa population vit en dessous du seuil de pauvreté. Les populations de la région de l'Est ne font pas exception et connaissent une situation de pauvreté prononcée. Selon le CSRLP de l'Est (2003-2006), plus de la moitié de la population de la région vit en dessous du seuil de pauvreté établi à 82 672 francs CFA (126,03 Euros) par personne et par an.

L'économie des villages est basée essentiellement sur les secteurs de :

- l'agriculture : culture vivrière (sorgho, maïs et mil) et culture de rente (arachide, niébé, coton)
- l'élevage : ovins, caprins essentiellement

Ces activités fournissent la quasi-totalité des produits alimentaires et revenus aux populations.

### **La situation de l'accès à l'eau potable**

Le climat de la région est de type nord soudanien, marqué par deux saisons, une saison pluvieuse de mai à septembre et une saison sèche d'octobre à avril.

Le taux d'accès à l'eau potable en milieu rural dans la Commune de Fada N'Gourma était de 34,87% en 2010 (source : Inventaire National des Ouvrages hydrauliques, DGRE). Les populations des villages ruraux s'approvisionnent en eau au niveau de cours d'eau, quelques mares temporaires. Des infrastructures d'approvisionnement en eau pour la consommation domestique existent, mais elles sont en nombre largement insuffisant et mal réparties. Les populations s'approvisionnent également au niveau de puits traditionnels (à sec pendant la moitié de l'année).

Faute d'un approvisionnement en eau en quantité et qualité suffisantes, les populations sont régulièrement victimes de maladies diarrhéiques (une des principales pathologies identifiées lors des consultations du centre de santé avec le paludisme).

**Compléments sur le contexte institutionnel:** [fiche-pays Burkina Faso du pS-Eau](#) (2018)

**Consigne :** L'association pour le développement du Gourma (ADG), association locale de développement rural, s'est adressée à vous pour intervenir en faveur de l'accès à l'eau potable dans la commune de Fada N'Gourma. Elle souhaite votre soutien technique et financier pour la réalisation de points d'eau améliorés dans 3 villages ruraux (Tindangou, Ougarou et Palgo). Vous avez une mission prévue prochainement sur la zone.

**Pour préparer votre mission, essayez de répondre en petit groupe aux questions suivantes en essayant de justifier votre réponse quand c'est nécessaire.**

- **Question 1 : Quel est le taux d'accès à l'eau potable en milieu rural au Burkina Faso ? Dresser un inventaire des problématiques du secteur de l'eau potable.**

### **La problématique de l'accès à l'eau potable au Burkina Faso**

Aujourd'hui, sur l'ensemble du pays, le taux d'accès à l'eau potable est de 76%. Il existe de grandes disparités sur l'ensemble du territoire selon que les populations se trouvent en milieu urbain ou rural. A cet égard, le taux d'accès à l'eau potable en milieu rural se situe aux alentours de 65 %. Des enjeux quantitatifs s'imposent donc en premier lieu au regard de la faiblesse des débits, mais aussi de la fragilité et de l'incertitude autour des ressources souterraines.

Au niveau de l'assainissement, la situation est encore plus difficile, ce qui impose une vigilance accrue vis-à-vis de la qualité de l'eau. En outre, l'exploitation aurifère, artisanale et industrielle, très implantée dans le pays, est responsable d'une forte pollution des nappes et de la ressource. Ainsi, plusieurs projets de forages et d'approvisionnement se sont malheureusement révélés infructueux en raison de la présence de cyanure dans l'eau.

En conséquence, il est essentiel d'étudier en amont le cadre législatif, le contexte local et les données disponibles afin d'identifier les facteurs d'alerte à cibler dès le montage d'un projet. Le pS-Eau met à disposition des ressources permettant de connaître les politiques et les stratégies sectorielles propres aux pays d'intervention pour les intégrer dans toute démarche et conception de projet, d'identifier les expériences similaires, les expertises locales mobilisables, etc.

- **Question 2 : Comment sont gérés les services d'eau et d'assainissement en milieu rural ?**

### La gestion des services d'eau et d'assainissement en milieu rural

Les collectivités locales jouent un rôle majeur dans l'accès à l'eau potable, qui est une question de proximité. Toute la compétence en lien avec ce secteur est souvent transférée aux communautés. Au titre des bonnes pratiques à développer et à encourager, la mobilisation et la concertation des élus locaux doivent être inscrites au cœur de tout projet. Il s'agit de donner aux communes la responsabilité de la gestion de l'eau, ce point conditionnant la pérennité des actions. Si les acteurs locaux ne disposent pas des compétences nécessaires pour ce faire, il conviendra de les appuyer dans le transfert des connaissances et de les aider à se doter d'outils, le cas échéant.

- **Question 3 : Au vu des informations dont vous disposez, la demande de l'association est-elle pertinente ?**

### Examen de la demande

Dès la phase de diagnostic de tout projet ou de la prise de contact sur place, il est indispensable de s'interroger sur la légitimité du ou des acteurs qui portent les demandes d'intervention.

- **Question 4 : Outre la commune, quels sont les acteurs de la région que vous souhaitez rencontrer durant votre mission et pourquoi ?**

### Acteurs à rencontrer

Outre les structures locales visées par un projet d'accès à l'eau potable, il convient de rencontrer également les autorités locales ou les chefs de village, les associations de femmes, les services techniques et les usagers. Cette démarche permettra d'identifier précisément les compétences présentes qui mettront en œuvre le projet, les éventuels opérateurs privés, les bureaux d'études locaux, etc. Les représentants de l'Etat et des services déconcentrés de l'eau, de l'éducation, de la santé, de l'agriculture, etc. sont également à solliciter.

- **Question 5 : Selon vous, à ce stade, qu'est-il important de visiter ? Quels types d'informations vous semble-t-il pertinent de collecter pour dresser un état des lieux de la situation ?**

### Visite et informations à collecter pour dresser un état des lieux de la situation

La visite préalable à l'élaboration d'un projet est l'occasion de vérifier la présence et l'état des équipements sur place, de s'assurer de la pérennité de la ressource et des capacités de gestion, d'avoir une vision fine de la topographie d'un territoire, etc. afin d'assurer l'adéquation des actions à entreprendre.

De plus, afin de dresser un état des lieux exhaustif, la mission sur le terrain en amont du montage d'un projet permet de prendre en compte les logiques et réalités de terrain, susceptibles d'être impactées. A titre d'exemple, la réalisation d'un forage visant à garantir l'accès à l'eau à tout un village jusqu'alors desservi par des vendeurs d'eau peut conduire à des conflits, voire à des actes de malveillance, à prévenir en intégrant ces acteurs à la gestion du nouveau service.

Enfin, il est toujours opportun de rencontrer les autres porteurs de projet présents sur place. Leurs retours d'expériences, études, connaissances du contexte local et national, etc. peuvent être particulièrement précieux.